

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

M A I R I E
DE
CHAVANOZ

Chavanoz, le

Le Maire de la Commune de Chavanoz,

Téléphone 04 78 32 23 31

Télécopie 04 78 32 19 80

à



AVIS DE PRESSE ET D’AFFICHAGE

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le :

JEUDI 02 AVRIL 2026

A 19H 30

En MAIRIE

L'ordre du jour est le suivant :

- Création des commissions municipales et désignation de ses membres,
- Fixation du nombre et désignation des membres pour siéger au CCAS,
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres,
- Désignation des membres pour siéger au C.A. du centre socioculturel " Le Petit-Théâtre ",
- La commission de contrôle de la régularité de la liste électorale,
- La commission communale des impôts directs,
- La commission de délégation de service public,
- Désignation des délégués titulaires au SIVU de la gendarmerie,
- Désignation des délégués titulaires à la maison de retraite de Villette d'Anthon,
- Désignation du délégué titulaire à l'EPAGE de la Bourbre (hors GEMAPI),
- Désignation d'un délégué titulaire et suppléant au TE38,
- Désignation d'un conseiller en charge de questions de défense,
- Fixation des indemnités du maire et des adjoints et des conseillers municipaux délégués,
- Fixation des délégations accordées au maire,
- Droit de préemption urbain : confirmation,
- Droit de formation des élus.

A CHAVANOZ, le 24 mars 2026

Le Maire,


Roger DAVRIEUX